

## Intéressement, participation, épargne salariale 1 jour

### I - La participation (obligatoire dès 50 salariés)

- Calcul du seuil de 50 salariés
- Modalités de mise en place, dépôt et conclusion
- La réserve spéciale de participation (RSP) : calcul de droit commun et calcul dérogatoire
- Indisponibilité, débloquages anticipés ou immédiats
- Régime social et fiscal
- Information des salariés et des représentants du personnel

### II - L'intéressement (facultatif)

- Négociation et conclusion de l'accord
- Champ des accords possibles : de branche, d'entreprise, de groupe..
- Modalités de mise en place : décision unilatérale, accord collectif
- Choix des règles de calcul adaptées à l'entreprise et adoptées par les salariés

- Affectation et liens avec les autres systèmes : CET ; plans d'épargne ; actionnariat....
- Régime fiscal et social
- Obligations d'information collective et individuelle

### III - PEE- PEI - PERCO

- Définition et mise en place
- Alimentation et gestion du plan
- Politique d'abondement : règles à connaître
- Régime fiscal et social

### IV - Les autres dispositifs

- Le Plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO)
- L'actionnariat salarié

### V - Liens entre participation, intéressement, plans d'épargne, PERCO et actions de l'entreprise